

# Editorial

## Vers une recherche utile pour l'émergence de l'industrie et l'économie du renouvelable



**E**n prévision de promulgation de la nouvelle loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique et sa rentrée en vigueur début 2016 et l'adoption par le gouvernement de deux programmes de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique,

le Centre de Développement des Energies Renouvelables (CDER) a tracé son plan d'action à projection quinquennale. Le CDER ambitionne à répondre à la stratégie de la nouvelle loi visant à créer davantage de passerelles et de synergies entre la recherche académique et appliquée et les secteurs industriels et socioéconomiques d'une part et d'autre part d'accompagner les deux programmes nationaux des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Le CDER dispose de tous les atouts lui permettant, durant cette période économique cruciale que traverse notre pays, de mener des activités de recherche appliquée basée principalement sur l'ingénierie et dont l'impact est réel sur le secteur économique. En effet, de par sa présence sur le territoire national, le CDER se caractérise par la pluridisciplinarité de ses domaines de recherche, de son potentiel chercheurs compétents et de ses plateformes technologiques conjugués avec ses collaborations très étroites avec le monde socio-économique à travers la signature de multiples conventions. Par ailleurs, le CDER participe à de grands programmes de recherche, de transfert de technologie et de renforcement des capacités à caractère international sous l'égide de la convention-cadre des nations unies sur les changements climatiques ou dans le cadre des partenariats de coopération bilatéraux et multilatéraux.

Le nouveau plan d'action du CDER a été mis en place, en tenant compte des problématiques posées par le secteur socio-économique et la réalité du terrain et des avancées technologiques considérables du renouvelable dans le monde. Les axes stratégiques de ce plan quinquennal sont la production d'électricité par la voie des énergies renouvelables, l'hydrogène en tant que vecteur énergétique et la maîtrise de la consommation énergétique dans l'habitat. Les domaines de

recherche que nous avons identifié pour ce nouveau programme en consultation avec nos partenaires des secteurs de la recherche et du socioéconomique concernent : le gisement des énergies renouvelables, l'énergie solaire photovoltaïque, l'énergie éolienne, l'énergie solaire thermique, l'efficacité énergétique dans le bâtiment, l'énergie géothermique, le stockage de l'énergie, l'hydrogène et les piles à combustibles, la bioénergie, l'eau, l'environnement et le changement climatique, l'économie et l'impact social des énergies renouvelables, la cogénération, les systèmes hybrides, les matériaux, l'exploitation et la maintenance des centrales à énergies renouvelables et enfin l'intégration au réseau.

Nous escomptons contribuer par le biais de la recherche scientifique et de développement technologique, à l'émergence d'entreprises nationales dans le domaine de l'EPC (Engineering, Procurement and Construction) qui seront en mesure de réaliser l'étude, l'ingénierie, l'approvisionnement des produits fabriqués localement, l'installation, la mise en service et la maintenance des centrales électriques à énergies renouvelables. Ceci nous permettra, certainement, de sortir graduellement de la dépendance à l'énergie fossile et de s'affranchir des projets livrés par les multinationales, clés en main. C'est un domaine pourvoir de la richesse et d'emploi à travers la création des PME/PMI et des réseaux de sous-traitance.

Nous considérons l'engagement très fort des pouvoirs publics et de plus haut niveau de l'état à promouvoir les énergies renouvelables en les plaçant comme un domaine prioritaire stratégique pour la sécurité énergétique de notre pays dans le contexte des défis de la transition énergétique et des changements globaux comme un signal très fort à l'adresse de l'ensemble des acteurs ; chercheurs, décideurs, opérateurs économiques et industriels, à l'effet de passer à l'action et créer des synergies nécessaires et des mécanismes appropriés à même de permettre à notre pays, qui recèle déjà de tous les acquis, de se hisser à l'échelon des pays champions dans le secteur des énergies renouvelables.

**Professeur N. YASSAA, Directeur du CDER**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'N. Yassaa', written in a cursive style.